

## Tourves – La Blaque

Marc Borréani

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6213>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Marc Borréani, « Tourves – La Blaque », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6213>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Tourves – La Blaque

Marc Borréani

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 8339**

Date de l'opération : 2007 (SD)

Inventeur(s) : Borréani Marc (COL)

- 1 Le site de la Blaque est implanté au sein d'une étroite cuvette agricole, orientée nord-ouest - sud-est, communiquant au sud-est avec la plaine du Caramy. Cette cuvette est traversée par un ruisseau canalisé provenant de la source de Beou Mouroun, située à 400 m au nord-ouest. Le site est adossé à une petite colline qui ferme la cuvette à l'ouest.
- 2 Le but des sondages était de confirmer la nature supposée du site, une *villa* antique, et d'en déterminer l'emprise ainsi que l'état de conservation.
- 3 Ils ont montré une occupation dès l'âge du Fer, puis l'implantation de la *villa*, le site étant occupé jusqu'à l'Antiquité tardive.

## Une occupation de l'âge du Fer

- 4 Hormis de nombreux éléments résiduels, du mobilier de cette période provient des couches de colluvion argileuse qui se sont accumulées au pied de la colline calcaire.
- 5 Cela indique la proximité d'une installation, en pied de colline, et montre également une forte activité érosive postérieure à cette période. Il est possible que, sous les bâtiments de la future *villa*, deux structures et deux foyers correspondent à cette phase.
- 6 S'il est impossible de préciser la durée de cette occupation, celle-ci est bien attestée aux II<sup>e</sup> s. et I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

## Une *villa* romaine

- 7 Les vestiges de la *villa* couvrent entre 2 500 m<sup>2</sup> et 3 000 m<sup>2</sup>

- 8 L'ensemble dégagé correspond à plusieurs bâtiments et à des thermes, organisés autour d'une cour fermée au sud-est par un mur de clôture, et dans laquelle se situe un grand bassin. Un autre mur de clôture en petit appareil limite la *villa* au sud-ouest. Un accès à la cour est restituable entre ce mur et les thermes.

## Les thermes

- 9 Ils comportent, à l'ouest, un *frigidarium* à piscine quadrangulaire et *schola labri* (type 2b d'Alain Bouet ; Bouet, 2003 : 28-29). Dans le *tepidarium*, les pilettes carrées de l'hypocauste sont conservées ainsi qu'une partie, effondrée, de la *suspensura*. L'hypocauste du *tepidarium* communique avec celui du *caldarium* par un passage qui était couvert d'un bloc de grès, effondré avec la *suspensura*. Quelques pilettes sont conservées dans l'hypocauste du *caldarium*.
- 10 Le *praefurnium* se situe au nord du *caldarium*. L'hypocauste du *tepidarium* est comblé d'une épaisse couche de terre et de cendres, correspondant à l'abandon sur un comblement carbonneux d'utilisation.
- 11 La présence de céramique luisante (Lamb. 45-Pernon 40) et de claire C (Hayes 50) indique un abandon à la fin du III<sup>e</sup> s. ou du IV<sup>e</sup> s.

## La cour et le bassin

- 12 La cour est limitée au sud-est par le mur de clôture.
- 13 Celui-ci a subi une importante déformation et s'est retrouvé penché vers le sud-est sur une partie de son tracé.
- 14 Le bassin (Fig. n°1 : Vue du bassin) est situé dans l'angle sud de la cour, à proximité des thermes. Il mesure 6,90 m x 11,80 m pour une profondeur conservée de 1,50 m à 1,60 m, soit une contenance minimale de 130 m<sup>3</sup>. Ses parois sont enduites d'un béton de 0,02 m d'épaisseur ; le fond est bétonné et les angles renforcés par des boudins d'étanchéité. Dans l'angle oriental se situe une évacuation en partie basse, qui se prolonge par un tuyau en plomb d'un diamètre de 0,10 m. Elle communiquait avec un regard. Dans l'axe du mur nord du bassin se trouve le départ d'un escalier, dont trois marches, recouvertes d'un béton de tuileau ont été dégagées.
- 15 Il faut certainement interpréter ce grand bassin comme la *natatio* des thermes.

## Le bâtiment nord-est

- 16 Ce bâtiment vient s'accoler au mur de clôture, en formant un angle légèrement aigu. Il comporte quatre pièces.

## Les bâtiments nord-ouest

- 17 Cet ensemble est traversé par un aqueduc, provenant du pied de la colline, où il est détruit. Celui-ci est constitué d'un *specus* en béton de tuileau puis d'une conduite, dont le

fond est en *tegulae* et les parois en moellons bruts. Ces parois sont couvertes de concrétions calcaires déposées par l'eau. L'aqueduc alimentait notamment le bassin.

- 18 Au nord de l'aqueduc, une pièce, divisée par une cloison, possède un réduit au sol de galets. Les autres pièces livrent essentiellement des remblais argileux, avec parfois un lambeau de sol.
- 19 Au sud, seule la pièce 8 a livré une stratigraphie. Son sol argileux, qui est au niveau du ressaut de fondation des murs de la pièce, repose sur un remblai. Scellant ce sol, plusieurs niveaux d'abandon ou de destruction ont été fouillés. Le mobilier de ces couches est datable des II<sup>e</sup> s. et III<sup>e</sup> s.

## Antiquité tardive

- 20 Les structures pouvant se rattacher à l'occupation tardive proviennent de l'ensemble thermal.
- 21 Il s'agit d'un mur, constitué d'éléments de récupération (moellons, marbre, *dolia*), aménagé dans les ruines du *caldarium* et d'un autre mur à liant de terre, construit contre l'angle nord des thermes et réemployant en particulier de l'amphore africaine.
- 22 Cette période est également documentée par le mobilier des couches d'abandon.

## Deux aqueducs (antiques ?)

- 23 En marge des sondages, deux aqueducs ont été repérés au bas de la petite colline située au nord-ouest des vestiges.

## L'aqueduc supérieur

- 24 L'aqueduc supérieur, d'abord implanté sur un terre-plein artificiel d'orientation nord-ouest - sud-est, se dirige ensuite vers le sud. Il n'est pas assuré que cet aqueduc soit contemporain de la *villa*.
- 25 Le premier tronçon est constitué d'un canal de 0,30 m de profondeur et 0,33 m de large. Les parements sont en blocs bruts maçonnés et l'enduit du canal est constitué de chaux rose.
- 26 Le second tronçon, à flanc de colline, n'a conservé que son parement ouest, le radier du fond et la première assise du parement est, le canal ayant disparu.
- 27 Un troisième tronçon, dont il ne reste que le parement ouest et une partie du radier du fond, est localisé au-dessus des vestiges de la *villa*.

## L'aqueduc inférieur

- 28 L'aqueduc inférieur est très mal conservé.
- 29 Il est implanté à flanc de colline, sur le terre-plein situé en contrebas de celui de l'aqueduc supérieur. Il subsiste quelques tronçons de son *specus* en béton de tuileau, le canal n'étant quasiment pas conservé.

30 C'est cet aqueduc qui alimentait la *villa*.

## Un moulin d'époque indéterminée

31 Par ailleurs, des ruines encore visibles le long du ruisseau, correspondent sans doute à un moulin. Il s'agit d'un long bâtiment d'une largeur de 6,50 m à l'est et d'au moins 7 m à l'ouest pour une longueur minimum de 22 m. Les murs, en moyen appareil, ont une largeur de 0,70 m. À son extrémité orientale, ce bâtiment possède deux contreforts liés au mur sud et un autre lié au mur nord.

32 Le mur nord est muni de boulins assez régulièrement répartis, dont huit sont visibles. Le boulin, situé contre le contrefort, présente des concrétions internes, également visibles le long du contrefort. Celles-ci indiquent que l'intérieur du bâtiment a connu une circulation d'eau. Le mur sud possède deux boulins, dont l'un est en partie colmaté par des concrétions.

33 L'ensemble de ces boulins peut correspondre à l'aménagement d'un plancher sur solives.

34 Le mur oriental intègre dans sa partie basse une construction dérasée. À ce niveau, le mur est muni d'une ouverture de 0,20 cm de large.

35 On peut, à titre d'hypothèse, considérer que le bâtiment correspond au réservoir, et le bâtiment dérasé au moulin lui-même, à roue horizontale, alimenté depuis l'ouverture visible dans le mur est.

36 Aucun élément ne permet de dater cet ensemble, qui est soit antique soit médiéval.

37 BORRÉNI Marc

38 Équipe de fouille : Abdessemamyeno Bernadette, Abenzoza Sabrina, Amic Bernadette, Arnaud Claude, Arnoux Catherine, Aycard Philippe, Bard Jean, Berre Louis, Berre Michèle, Bonnefoi Valérie, Castangia Anne-Marie, Careghi Chantal, Césaire Lionel, Ciccione Juliane, Dadone Serge, D'Attainville Christiane, De Gasquet Jean-Bernard, Digelmann Patrick, Disableu Lucien, Dol Magali, Dupuy Sylvie, Egalon Marie-Alice, Ferro Jean-Pierre, Galindo Bernard, Gilbert Pierre Marie (conducteur du tracto-pelle intérimaire), Guillemette Pierre, Hermand Christian, Hivert Jacques, Jaget Elodie, Jaget Julien, Jaget Tristan, Laurier Françoise, Magne Anne-Marie, Marseille Véronique, Moniez Henri, Moniez Andrée, Ortiz-Vidal Roger, Paul Michel, Poletti Fabienne, Rauner Daddy, Rauner Fred, Rogeat Jacqueline, Roses Alain, Sanna Hélène et Thiry Jean.

---

## ANNEXES

Fig. n°1 : Vue du bassin



Auteur(s) : Borréani, Marc. Crédits : ADLFI (2007)

## INDEX

**Index chronologique** : âge du Fer, Antiquité tardive, Ier siècle av. J.-C., IIe siècle av. J.-C., IIIe siècle apr. J.-C., IVe siècle apr. J.-C.

**Index géographique** : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var (83), Tourves  
**operation** Sondage (SD)

## AUTEURS

MARC BORRÉANI

COL